

📍 Organismes et lieux de formation

Organisme :

Ligue SUD de Voile, 11 avenue Gambetta, 83500 La Seyne du Mer

Lieu de formation

CREPS d'Antibes
Avenue du 11 novembre
06601 Antibes.



Partenaires :

FUTUROSUD (CFA) CREPS PACA Comité Départemental 06



🔍 Objectif de la formation

- Acquérir les compétences techniques et pédagogiques pour enseigner la voile sur tous les supports et à tous les publics et obtenir le BPJEPS Voile Multi-support diplôme de Niveau 4.

📅 Calendrier de la formation (voir ci-après)

Test Entrée : 12 et 13 septembre 2024

Sélection: 16 septembre 2024

Positionnement : 17 septembre 2024

Date de début : 07/10/2024

Date de fin : 03/10/2025

► Enseignement en centre de formation : 679 heures.

► Alternance en entreprise : 821 heures

Durée totale de la formation : 1500 heures.

Du mardi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Les candidats seront susceptibles de travailler les mercredis, les vacances scolaires, en soirée ainsi que les week-ends en respect de la Convention Collective National du Sport ou de l'Animation
Lors du positionnement, des allègements seront étudiés.

🌟 Engagement qualité des formations

► **Label qualité QUALIOPi** Certificat n° FM211161237

► Formateurs reconnus et qualifiés par la Fédération Française de Voile et le ministère des Sports

► Habilitation DRAJES PACA -

► Accueil en alternance dans des structures labellisées

📞 Contact équipe pédagogique :

Correspondante administrative : Marie JARRIGE marie@voilesud.fr

Responsable Pédagogique : Frédéric-henri Minucci fred@cdvoile06.fr

✅ Prérequis d'entrée à la formation

- Être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports nautiques et datant de moins de 1 an à la date de l'entrée en formation,
- Présenter l'attestation de natation.
- Niveau Technique 5 sur un support de navigation
- Avoir participé à un minimum de 4 régates
- Etre licencié FFVoile à la date d'entrée
- Permis Côtier
- Attestation relative au secourisme (PSC1 ou équivalent)
- La maîtrise de la lecture et de l'écriture est vivement conseillée.

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF).

Pour les candidats qui n'auraient pas tous les prérequis techniques, les tests d'entrée permettront de les vérifier.

📍 Conditions d'admission – Sélections – situation de handicap

La formation s'adresse à tous les publics : le nombre de places est limité à 15 (8 minimum).

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF).

🏠 Frais d'inscription et financements

Test d'entrée (TEP) : 50€

Frais pédagogiques : 8149€

Plusieurs dispositifs permettent de financer cette formation.

Compte Personnel Formation, AFDAS, Région Sud via le PASS Formation, le Contrat d'Apprentissage (réservé aux -30 ans), le contrat d'apprentissage (-26 ans). Se rapprocher d'un Conseiller en Evolution Professionnelle d'une structure à laquelle il est confié une mission d'accueil et d'orientation (Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi, PLIE, etc.)

Le financement sera étudié au cas par cas et la ligue vous orientera.

⚙️ Objectifs et contenus pédagogiques

► Objectifs :

Acquérir les compétences techniques, pédagogiques et organisationnelles pour enseigner la voile sur tous les supports et à tous les publics.

► Contenus :

La formation est organisée en 4 unités capitalisables :

- **UC 1** - Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
 - **UC 2** - Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
 - **UC 3** – Entraîner, conduire une séance d'apprentissage
 - **UC 4** – Mobiliser les techniques et encadrer en sécurité
- Les UC 1 et 2 sont transversales à tous les BPJEP

LIGUE DE VOILE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

11 avenue Gambetta **83500 LA SEYNE SUR MER**

04 94 24 16 72 / 06 95 66 55 81

formation@voilesud.fr – www.voilesud.fr

SIRET 531 559 565 00050 Code APE 9319Z

Déclaration d'activités enregistrée sous le n°93.83.05098.83 auprès du préfet de la Région SUD

Retrait des dossiers de candidature et informations collectives

- ▶ **La Ligue de Voile centralise les inscriptions.**
- ▶ **Retrait des dossiers** directement sur le site internet www.voilesud.fr
- ▶ **Clôture des inscriptions : 01/08/2024**
- ▶ **Informations collectives :**

- Journée information pour les candidats au CREPS d'ANTIBES le jeudi 20 juin à 9h avec évaluation technique N5 à Antibes

Les emplois / débouchés / Evolutions

Dans les métiers de la voile, le candidat peut travailler par la suite dans des associations sportives et des clubs affiliés à la Fédération Française de Voile comme animateur, éducateur sportif et / ou moniteur spécialisé dans l'encadrement des activités de voile ou encadrer à son compte. Il possède une carte professionnelle d'éducateur sportif lui permettant d'exercer son métier.

Dans la Région SUD, près de 150 clubs sont susceptibles d'embaucher un professionnel qualifié. De nombreuses offres d'emploi ne sont pas pourvus (une vingtaine par an).

Une évolution professionnelle permettra d'acquérir de nouvelles compétences en passant des qualifications fédérales supplémentaires dans le domaine de l'entraînement ou de la formation de cadres par exemple. Des diplômes d'Etat de niveau 5 (DEJEPS) ou 6 (DESJEPS) sont également accessibles pour accéder à des postes de direction de structures ou d'entraîneurs sportifs.

Modalités pédagogiques et organisation de la formation

La formation s'organise autour de différents modules :

- Module environnement professionnel : dispensés en partie à distance en synchrone (élaboration d'un projet, analyse et connaissance des publics, cadre institutionnel et réglementaire (UC1 et 2)
- Module Technique : renforcement technique sur différents supports
- Module Pédagogique : conception pédagogique pour différents publics (scolaire, voile loisir...) , carte de progression, niveau technique,
- Modules complémentaires : renforcement pratiques et connaissances du pratiquant (public handi, nouvelles pratiques Foil, organisation manifestations nautique), sensibilisation au milieu marin et à sa préservation
- Module découverte Entraînement sportif

La formation se déroulera en partie au CREPS d'Antibes et dans les clubs de voile d'alternance. La période estivale et les vacances scolaires sont les périodes privilégiées pour l'alternance.

Calendrier prévisionnel de la formation

(les périodes d'alternance seront précisées suivant les clubs d'accueil)

		heures				Organisme				formation				1568				679				97 jours				formation +				1568															
		heures				Alternance				structure				1568				889				127 jours				TEP				14															
		Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février				Mars																			
		Matin	A.midi	OF	ALT	Matin	A.midi	OF	ALT	Matin	A.midi	OF	ALT	Matin	A.midi	OF	ALT	Matin	A.midi	OF	ALT	Matin	A.midi	OF	ALT	Matin	A.midi	OF	ALT	Matin	A.midi	OF	ALT												
1	dim.					1	mar.			1	ven.			1	mer.			1	sam.			1	sam.			1	sam.			1	sam.														
2	lun.					2	mer.			2	sam.			2	jeu.			2	dim.			2	dim.			2	dim.			2	dim.														
3	mar.					3	jeu.			3	dim.			3	ven.			3	lun.			3	lun.			3	lun.			3	lun.														
4	mer.					4	ven.			4	lun.			4	mer.			4	sam.			4	sam.			4	mar.			4	mar.														
5	jeu.					5	sam.			5	mar.			5	jeu.			5	dim.			5	dim.			5	mer.			5	mer.														
6	ven.					6	dim.			6	mer.			6	ven.			6	lun.			6	lun.			6	jeu.			6	jeu.														
7	sam.					7	lun.			7	jeu.			7	sam.			7	mar.			7	mar.			7	ven.			7	ven.														
8	dim.					8	mar.			8	ven.			8	dim.			8	mer.			8	mer.			8	sam.			8	sam.														
9	lun.					9	mer.			9	sam.			9	lun.			9	jeu.			9	jeu.			9	dim.			9	dim.														
10	mar.					10	jeu.			10	dim.			10	mar.			10	ven.			10	ven.			10	lun.			10	lun.														
11	mer.					11	ven.			11	lun.			11	mer.			11	sam.			11	sam.			11	mar.			11	mar.														
12	jeu.					12	sam.			12	mar.			12	jeu.			12	dim.			12	dim.			12	mer.			12	mer.														
13	ven.					13	dim.			13	mer.			13	ven.			13	lun.			13	lun.			13	jeu.			13	jeu.														
14	sam.					14	lun.			14	jeu.			14	sam.			14	mar.			14	mar.			14	ven.			14	ven.														
15	dim.					15	mar.			15	ven.			15	dim.			15	mer.			15	mer.			15	sam.			15	sam.														
16	lun.					16	mer.			16	sam.			16	lun.			16	jeu.			16	jeu.			16	dim.			16	dim.														
17	mar.					17	jeu.			17	dim.			17	mar.			17	ven.			17	ven.			17	lun.			17	lun.														
18	mer.					18	ven.			18	lun.			18	mer.			18	sam.			18	sam.			18	mar.			18	mar.														
19	jeu.					19	sam.			19	mar.			19	jeu.			19	dim.			19	dim.			19	mer.			19	mer.														
20	ven.					20	dim.			20	mer.			20	ven.			20	lun.			20	lun.			20	jeu.			20	jeu.														
21	sam.					21	lun.			21	jeu.			21	sam.			21	mar.			21	mar.			21	ven.			21	ven.														
22	dim.					22	mar.			22	ven.			22	dim.			22	mer.			22	mer.			22	sam.			22	sam.														
23	lun.					23	mer.			23	sam.			23	lun.			23	jeu.			23	jeu.			23	dim.			23	dim.														
24	mar.					24	jeu.			24	dim.			24	mar.			24	ven.			24	ven.			24	lun.			24	lun.														
25	mer.					25	ven.			25	lun.			25	mer.			25	sam.			25	sam.			25	mar.			25	mar.														
26	jeu.					26	sam.			26	mar.			26	jeu.			26	dim.			26	dim.			26	mer.			26	mer.														
27	ven.					27	dim.			27	mer.			27	ven.			27	lun.			27	lun.			27	jeu.			27	jeu.														
28	sam.					28	lun.			28	jeu.			28	sam.			28	mar.			28	mar.			28	ven.			28	ven.														
29	dim.					29	mar.			29	ven.			29	dim.			29	mer.			29	mer.			29	sam.			29	sam.														
30	lun.					30	mer.			30	sam.			30	lun.			30	jeu.			30	jeu.			30	dim.			30	dim.														
						31	jeu.			31	mar.			31	ven.			31	dim.			31	dim.			31	lun.			31	lun.														
						CF				CF				CF				CF				CF				CF				CF															
						28				70	126			77	147			63	98			112	133			56	77			84	147														
						CA				56			CA				CA				CA				CA				CA																
					</																																								